



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Conséquences de l'augmentation du gazole pour le transport routier

Question écrite n° 42221

### Texte de la question

Mme Valérie Bazin-Malgras attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique sur les vives inquiétudes exprimées par les transporteurs routiers de l'Aube au sujet de l'augmentation des tarifs des carburants. En effet, le gazole représente le deuxième poste du prix d'un transport. Or, de 1,06 euro HT / litre en 2020, le prix moyen du gazole est passé à 1,426 euro HT / litre le 14 octobre 2021. Pour une entreprise de transport de marchandises qui possède 100 camions, c'est un surcoût de 37 500 euros pour le mois d'octobre 2021 ! En plus de payer le carburant cher, les professionnels ne sont pas approvisionnés régulièrement et craignent qu'une grève paralyse leur activité. Si les tarifs sont indexés sur le prix du carburant, les transports pris en affrètement ne le sont pas, ainsi que les retours à vide, les kilomètres d'approche et certains donneurs d'ordre n'acceptent que des compensations au trimestre. Dans tous les cas, il ne s'agit que d'une participation à la hausse des coûts et non d'une répercussion au centime près. Cette situation est très préoccupante pour les transporteurs de toutes tailles mais encore plus pour les petites entreprises. Pour l'activité « voyageurs », les problématiques sont similaires. Dans la mesure où le prix des voyages touristiques est déterminé plusieurs semaines, voire plusieurs mois à l'avance, une augmentation du prix du gazole dans l'intervalle est une perte directe pour les transporteurs. Pour les services conventionnés (transports scolaires ...), la révision n'intervient qu'une seule fois par an. C'est pourquoi elle lui demande comment elle entend soutenir les entreprises de transport dans ce contexte afin de minimiser au maximum l'augmentation des tarifs pour ces professionnels.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Valérie Bazin-Malgras](#)

**Circonscription :** Aube (2<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 42221

**Rubrique :** Transports routiers

**Ministère interrogé :** [Transition écologique](#)

**Ministère attributaire :** [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [26 octobre 2021](#), page 7798

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)